

**Commune de Mérenvielle (31530)**  
**LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2022**  
**BUDGET PRIMITIF 2022**

Pour l'année 2022, les taux d'imposition communaux sont identiques à l'année 2021, soit :

- Foncier Bâti 42,40 % (Taux communal 20,50% + taux départemental 21,90%)
- Foncier Non Bâti 89,59 %,
- **Rappel : depuis 2021 les communes ne votent plus les taux de la Taxe d'Habitation.**

Les taux d'imposition de la Communauté de communes, Grand Ouest Toulousain (ex-CCST) sont eux aussi inchangés : TH 10,21 %, TFNB 5,40 %, CFE 34,55 %, TOM 14,39%, taux identiques à 2020.

**LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	436 121,58 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	101 502,75 €
<b>TOTAL Recettes prévisionnelles :</b>	<b>537 624,33 €</b>
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	517 624,33 €
Virement à la section d'investissement :	20 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>537 624,33 €</b>

**LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022**

★ **En Dépenses :**

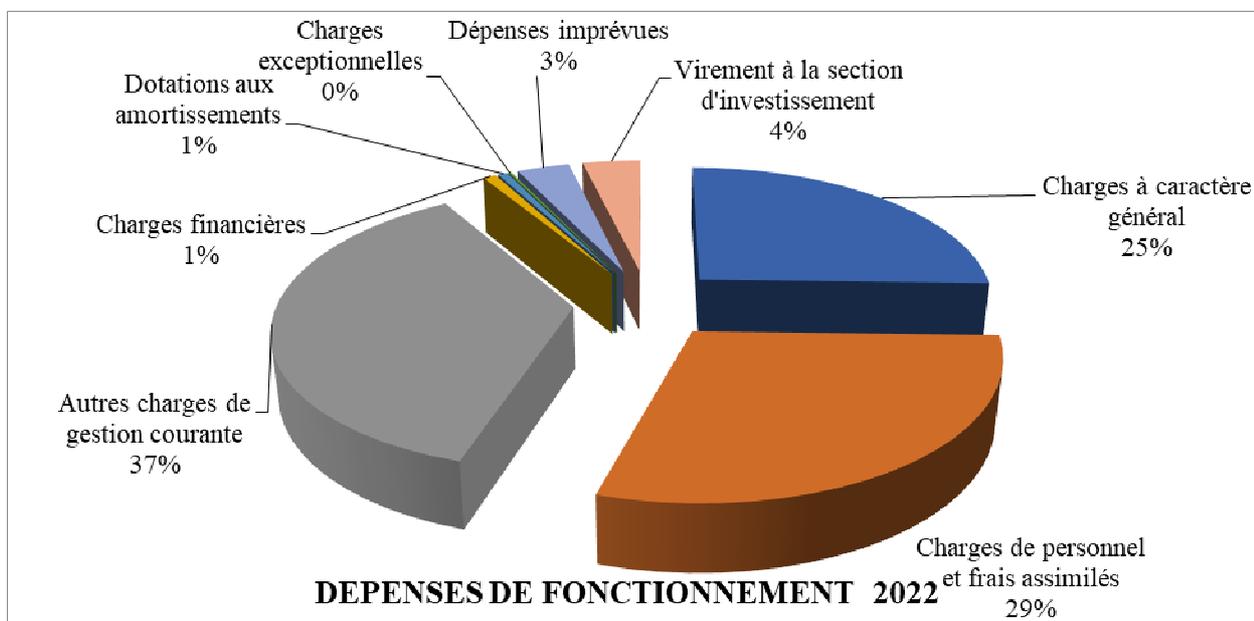
Les charges à caractère général sont en augmentation de **14 040 €**, soit +11,45 % principalement : entretien de terrains, de bâtiments, entretien de voirie, honoraires, dépenses.

Les charges de personnel sont en augmentation de **6 100 €**, soit +4 % elles prennent en compte les augmentations réglementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de **11 502 €**, soit +6,2 % . Les autres dépenses comprennent la participations au SIVOM pour 170 000 € en incluant la part communale pour le fonctionnement de la crèche, les autres organismes de regroupement.

Les autres dépenses sont les subventions aux associations (5 040 €), les indemnités d'élus (8 000 €), les intérêts des emprunts (4 800 €).

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	2022	%
Charges à caractère général	136 700,00 €	25%
Charges de personnel et frais assimilés	157 300,00 €	29%
Autres charges de gestion courante	196 740,00 €	37%
Charges financières	4 500,00 €	1%
Dotations aux amortissements	3 243,00 €	1%
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0%
Dépenses imprévues	18 141,33 €	3%
Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	4%
<b>Total Dépenses :</b>	<b>537 624,33 €</b>	<b>100%</b>



### ★ En Recettes

Les Impôts et taxes sont en augmentation de 13 464 €.

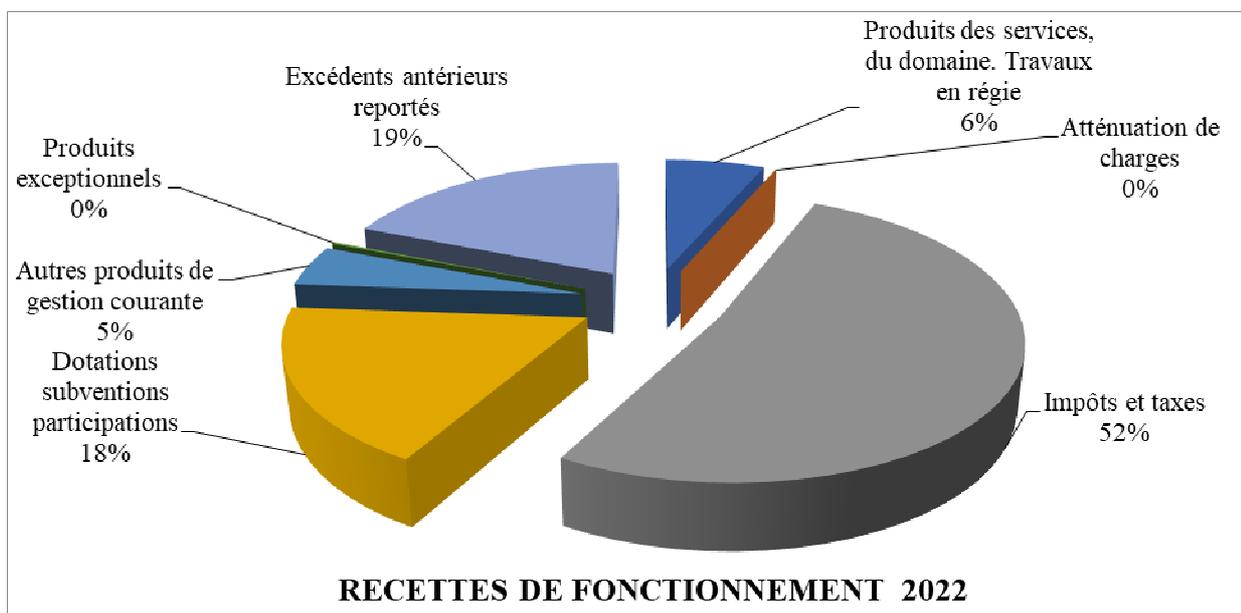
Les dotations diverses sont en augmentation de 1 836 €.

L'attribution de compensation et les participations des communes sont en diminution de 1 536 €.

Les autres produits de gestion courante sont en augmentation de 200 €.

L'excédent de fonctionnement est en augmentation de 5314,78 €.

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	2022	%
Produits des services	34 650,00 €	6 %
Atténuation de charges	0,00 €	0 %
Impôts & taxes	278 030,00 €	52 %
Dotations, subventions & participations	96 741,58 €	18 %
Autres produits de gestion courante	25 400,00 €	5 %
Produits exceptionnels	1 300 €	0 %
Excédent antérieurs reportés	101 502,75 €	19 %
<b>Total Recettes :</b>	<b>537 624,33 €</b>	<b>100%</b>



## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

LES DEPENSES		LES RECETTES	
Déficit d'investissement	0,00 €	Excédent d'investissement	102 710,52 €
Remboursement de la dette en capital	21 100,00 €	Ressources propres	13 723,96 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	28 654,72 €	Autofinancement	50 000,00 €
Immobilisations corporelles	81 254,47 €	Subventions d'investissement	6 500,00 €
Achats matériel, mobilier, informatique	6 000,00 €	Régularisation frais d'études	65 409,19 €
Travaux bâtiments communaux	65 000,00 €	Emprunts	0,00 €
Aménagement cimetière	1 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
Achat de terrains et bâti	25 000,00 €	Amortissements	2 243,00 €
Travaux de réseaux	28 000,00 €		
Dépenses imprévues	4 577,48 €		
<b>Total</b>	<b>260 586,67 €</b>	<b>Total</b>	<b>260 586,67 €</b>

